

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2022

L'assemblée générale ordinaire de l'association **archéologies** s'est réunie le 12 mars 2022, à 14 h 20, salle de projection de l'Ancien Collège, 2 rue du Collège, 82000 Montauban, sous la présidence de Nicolas Poirier.

Étaient présent·e·s ou représenté·e·s

Membres spécialistes

Présent·e·s : Marie-Pierre Coustures, Françoise Echasseriaud, Claire Fradet, Georges Gonsalvès, Jean-Marie Pailler, Nicolas Poirier & Caroline Renard,

Excusés : Jean-Guillaume Bordes & Philippe Gruat

Excusé·e·s donnant pouvoir :

- à Françoise Echasseriaud : Alain Du Fayet de la Tour
- à Claire Fradet : Émilie Lesvignes
- à Nicolas Poirier : Noël Coye

Membres affilié·e·s

Présent·e·s : Alexandre & Francine Audoynaud, Christine & Joseph Balestrucci, Claudia Bidouze, Emmanuelle Boisse, Hugues Echasseriaud, Noëlle & Raymond Flamion, Anna Garces, Philippe Gavaldà, Myriam Granié, Gilles Montagné, Françoise Pujade, Isabelle & Yvan Rigaud-Boyé & Evelyne Sanchez

Excusé·e·s donnant pouvoir :

- à Emmanuelle Boisse : Pierre Bérard
- au CA : Daniel Bidon, Marie-Claude Bruno, Dominique Deligny, Catherine Donadieu, Jeanne Guiraud, Ginette Marcel, Colette Martinez, Dana Moreux & Jean-Pierre Pages
- à Françoise Pujade : Brigitte Colin
- à Évelyne Sanchez : Didier Lagutère

Ordre du jour

- rapports moral & financier de l'année 2021
- perspectives 2022

Le président Nicolas Poirier ouvre la séance et présente les excuses de Jean-Guillaume Bordes et Noël Coye, membres du CA empêchés. Il lit les lettres adressées par Catherine Donadieu et Pierre Pénigaud aux membres de l'association en remerciement de leur soutien à la suite du décès d'Yvan Donadieu & Simone Pénigaud. Il donne ensuite la parole à Claire Fradet pour le rapport moral.

Rapport moral

Le détail des activités 2021 et des perspectives 2022 est téléchargeable sur www.archeologies.org.
En voici les grandes lignes :

Les principaux chiffres pour 2021

141 membres

- 87 spécialistes
- 45 affilié·e·s
- 9 personnes morales

56 % des membres en Occitanie
(35 % en Tarn-et-Garonne & 43 % en Haute-Garonne)

Emplois ponctuels

- 26 108 heures de travail
- 122 CDD et avenants pour 90 personnes

1 coordinatrice-médiatrice en CDI

une vingtaine de bénévoles
(hors responsables d'opération)

Les actions

En conformité avec les objectifs statutaires, les actions de l'association continuent de s'articuler entre aide à la recherche et sensibilisation des publics. Pour celles qui sont quantifiables, ce sont 206 actions ou séances qui ont été menées en 2021.

Aide à la recherche

Malgré une situation sanitaire encore très incertaine, notre association a été fortement sollicitée en 2021. La tendance des administrations à attribuer et notifier les financements de plus en plus tardivement se confirme et complique, voire menace le déroulement de certaines opérations. La situation des chercheurs et des étudiants en précarité continue de s'aggraver.

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, nous avons assuré la maîtrise d'œuvre d'actions subventionnées (principalement par le Ministère de la Culture mais aussi par des collectivités) au maximum de nos possibilités : opérations archéologiques (fouilles programmées, prospections & sondages), aides à la préparation de publication et projets collectifs de recherche.

Nous continuons également d'assurer des missions d'études et de recherches à la demande de responsables d'opération ou de structures ce qui génère nombre d'emplois ponctuels pour les chercheurs en devenir ou en précarité. Le nombre de personnes salariées et le temps de travail continuent de progresser.

L'aire géographique de nos actions et les modes de financement sont sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Sensibilisation des publics & éducation culturelle, artistique, scientifique & technique

L'amélioration de la situation sanitaire a permis la reprise des activités à destination du jeune public dans le cadre scolaire dès le premier semestre 2021 : trois cycles *Préhistoire* et une sortie pour des classes de primaire, entre mars et octobre, 8 ateliers de ¾ d'heure pour des classes de primaire et du secondaire dans le cadre de la *Semaine de la science* organisée par *Fermat-Science* à Beaumont-de-Lomagne (82).

Pour tous les publics, outre les actions de coordination et de communication des *Journées Européennes du Patrimoine* pour la DRAC Occitanie, nous avons organisé trois sorties pour nos membres et invités et un voyage de cinq jours dans la Vienne (86).

À l'interface des deux secteurs

La réalisation de films d'actualités archéologiques régionales subventionnée par la DRAC Occitanie s'est poursuivie cette année. Deux tournages ont pu avoir lieu cette année :

- fouilles préventives sur une parcelle de l'archéosite de Montans (81) dans le cadre du projet d'agrandissement du Centre de Conservation (resp. Eveha)
- fouilles dans la périphérie Est du site de Saint-Just de Valcabrière (31) dans le cadre du PCR *Saint-Bertrand – Valcabrière : entre ville et campagne. Archéologie d'une périphérie urbaine de l'époque romaine au Moyen Âge* (resp. William Van Andringa, EHESS)

Les films sont prêts à être diffusés.

Nous continuons la diffusion d'actualités archéologiques (colloques, appels à communication, rencontres, documentaires en ligne, expositions, etc.), des offres d'emploi et de stages grâce à notre lettre d'information *En Ligne*. La lettre *Nos Infos* et notre site internet diffusent plus particulièrement, les actualités de notre association.

L'année 2021 a été satisfaisante du point de vue de l'activité de nos deux secteurs, en progression pour ce qui concerne les prestations d'aide à la recherche, mais nous ne pouvons que répéter que leur mise en œuvre est chaque année plus difficile, en raison de dysfonctionnements des administrations, et particulièrement des notifications tardives des subventions en décalage avec les besoins du terrain.

Pour 2022, la demande des chercheurs et des structures est toujours aussi forte, on constate même un afflux des demandes auxquelles il n'est pas toujours possible de répondre positivement ou dans des délais raisonnables. L'activité en milieu scolaire est relancée puisque plusieurs cycles sont programmés avec des classes de primaire jusqu'à fin juin ainsi qu'une participation à *la Semaine de la Science* en octobre.

Les lignes et arbitrages budgétaires ne sont pas finalisés à la date de cette AG et la situation est très incertaine pour les subventions : des baisses importantes du financement de l'archéologie programmée par le Ministère de la Culture et de la Communication sont d'ores et déjà attendues. Le degré de réalisation des actions dépendra principalement des financements obtenus. Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport moral, le président met au vote la première résolution :

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S

Le président donne la parole à Philippe Gavalda, trésorier, pour la présentation des comptes.

Rapport financier

Le trésorier tient, à l'issue de sa première année de mandat, à témoigner de la grande qualité du système comptable mis en place et utilisé par *archéologies*, bien des associations et même PME ne disposant pas d'un tel outil qui permet un suivi très précis et une transparence totale.

Après cette brève introduction, il donne la parole à Claire Fradet pour la présentation du rapport financier. Le détail des comptes 2021 est téléchargeable sur www.archeologies.org.

En voici les grandes lignes :

Compte de résultats

Le montant total des produits est de 861 501 € (huit cent soixante-et-un mille cinq-cent-un euro) en progression de 14,3 % par rapport à 2020.

615 058 € = prestations et contrats d'étude sur facture	1 565 € = cotisations
151 602 € = subventions de l'État ou de collectivités territoriales	34 498 € = variation des en cours de prestations au 31/12
522 € = intérêts de l'épargne	58 254 € = fonds dédiés au 31/12

Le montant total des charges est de 810 284 € (huit cent dix mille deux cent quatre-vingt-quatre euros) en progression de 12,4 % par rapport à 2020

459 498 € = rémunérations	2 609 € = dotations aux amortissements et provisions
169 410 € = charges sociales et taxes sur salaire	4 287 € = fonctionnement
100 194 € = prestations extérieures et autres dépenses	14 € = taxe/épargne
7 963 € = honoraires	66 296 € = engagements à réaliser

Le résultat net comptable est excédentaire : 51 217 € (cinquante-et-un mille deux cent dix-sept euros).

Bilan

Son total est de 362 475 € (trois cent soixante-deux mille quatre cent soixante-quinze euros), en hausse de 14,6 %.

Le résultat net est excédentaire. Il n'intègre pas le montant prélevé cette année sur la réserve pour aider des actions d'aide à la recherche (cf. plus bas).

La situation est donc satisfaisante.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport financier, le président met au vote la seconde résolution.

LES COMPTES SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S.

Le président passe la parole au trésorier pour l'affectation de la réserve et de l'excédent.

AFFECTATION DE LA RÉSERVE ET DE L'EXCÉDENT

En 2021, l'AG avait voté l'affectation de l'excédent 2020 aux fonds propres de l'association et à la réserve. Les fonds associatifs apparaissent au passif 2021 pour 89 986 € (quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six euros).

La réserve apparaît au passif 2021 pour 48 468 € (quarante-huit mille quatre cent soixante-huit euros).

En 2021, après appel à projets et sur décision du CA, plusieurs actions ont été aidées sur la réserve pour l'aide à la recherche et à la sensibilisation des publics :

- acquisition d'une bâche de protection pour l'OP de la grotte Tastet (dir. Jean-Marc Pétilion) ;
- acquisition d'un projecteur LED sur batterie et contrat de 4 semaines pour étude du matériel issu de la fouille pour l'OP de la grotte des Jonquilles (dir. Guilhem Constans) ;
- acquisition de matériel d'intervention pour l'OP de la Tute du Pèlerin (dir. Théo Minet) ;
- acquisition matériel de stockage pour les archives du PCR Adrien Blanchet (dir. Marie-Laure Le Brazidec) ;
- complément pour des frais de déplacements pour le PCR VEZAR (dir. Élise Tartar) ;
- prestation d'un graphiste pour deux expositions dans le cadre du PCR Cartailhac (dir. Sandra Péré-Noguès)

pour un montant total de 8 768 € (huit mille sept cent soixante-huit euros).

Cette somme vient abonder le résultat de l'année 2021 :

- Résultat à affecter = 51 217 € (cinquante-et-un mille deux-cent-dix-sept euros)
- Reprise sur la réserve = 8 768 € (huit mille sept cent soixante-huit euros)

Le solde à affecter est donc de 59 985 € (cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros).

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'année de la façon suivante :

- Aux fonds propres : 40 % soit 23 985 € (vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros)
- À la réserve : 60 % soit 36 000 € (trente-six mille euros)

Après l'appel aux questions de l'assistance, le président met au vote la proposition du CA.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENTÉRINE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S

La séance est levée à 15 h 50.

Le président, Nicolas Poirier


archéologies - www.archeologies.org
Maison de la Culture - 2. rue du Collège
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 65 30 84 65 - archeologies@free.fr
SIRET : 332 815 299 00059 - APE : 9499Z